

Décision

Générale

colonial

Décision n° 638 DU 6 MAI 1966 :

n° 638

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 mai 1966

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro

1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Abdi Warsama, l'autorisation préalable de construire une villa à deux logements jumelés, au quartier de la Plaine, sur le titre foncier n° 984. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivrée par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.